CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28043** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2026**

ÉDITÉ LE 14/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Raison sociale : ENTREPRISE BALLADA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/10/2024

Capital : 100 000

4 RUE PAUL VAILLANT-COUTURIER
69310 OULLINS-PIERRE-BENITE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 309 172 179 00033

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 80 00877

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147750480

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147750480

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 04 72 39 27 27 **Fax :** 04 72 39 28 39

Portable : 0609800339

Responsabilité légale :
VOGE EMMANUEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : ballada@ballada.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 343 198 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	14	29/09/2026
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	14	03/10/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/10/2026 11:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.